

Recensement des concessions – Cimetière de Val-d'Arguenon

La commune de Val-d'Arguenon procède actuellement à un inventaire complet des tombes des deux cimetières, Pléven et Pluduno.

1. Les concessions en état d'abandon apparent.

2. Les concessions échues non renouvelées.

Vérifiez l'état de votre sépulture familiale.

En cas de doute sur la date d'échéance, contactez la mairie au 02.96.84.13.79 ou au 02.96.84.46.71.

Des affichettes ont été apposées sur les tombes concernées dans les cimetières pour inviter les familles à se manifester.

En ce qui concerne les concessions en état d'abandon.

Dans un premier temps, le Maire de la Commune de Val-d'Arguenon informe qu'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été engagée au cimetière communal de Pluduno, commune déléguée de Val-d'Arguenon. La liste des tombes est consultable tous les jours, sur le tableau d'affichage au cimetière et à la mairie de Pluduno.

Les familles concernées par ces sépultures et désireuses de maintenir leur droit et place sont priées de se présenter le 23 novembre 2026 entre 10h00 et 12h00 au cimetière de Pluduno. Faute de quoi il sera procédé à l'établissement du premier procès-verbal constatant de l'état d'abandon des dites concessions.

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'H. L.' followed by a large, stylized flourish. To the right of the signature is the official circular seal of the Municipality of Val-d'Arguenon. The seal features a central emblem with a sun, a tree, and a building, surrounded by the text 'MAIRIE de VAL-D'ARGUENON' and '(Côtes-d'Armor)' at the bottom.